

CHENOT Frédéric est conventionné par la Carsat Centre-Val de Loire pour dispenser des formations préalables à l'habilitation électrique du domaine hors tension, dans le périmètre des symboles d'habilitation suivants :

- B0, H0, H0V - Exécutant
 B0, H0, H0V - Chargé de chantier
 BF-HF
 BP
 BE Manoeuvre
 BS
 B1, B1V, B2, B2V, B2V Essai
 BC
 BR
 BE Mesure, BE Vérification
 BE Essai
 H1, H1V, H2, H2V, H2V Essai
 HC
 HE Mesure, HE Vérification
 HE Essai
 HE Manoeuvre HTA
 HE Manoeuvre HTB

Renseignements sur l'organisme de formation :

Nom de l'organisme de formation	CHENOT Frédéric
Adresse du siège social	4 Rue Porte Roland - 28220 CLOYES LES TROIS RIVIERES
Agences associées déclarées	
N° de déclaration d'activité de l'OF auprès de la DREETS Centre Val de Loire	24 28 00619 28
N° de convention auprès de la Carsat Centre-Val de Loire pour les symboles d'habilitation ci-dessus	230/2021/ELEC/11
Date de signature de la convention régionale	15/07/2021
Correspondant partenariat	M. Frédéric CHENOT Tél. 06 60 15 78 97 frederic.chenot@wanadoo.fr

La convention régionale de partenariat N° 230/2021/ELEC/11 et son dossier d'engagement signés avec la Carsat Centre-Val de Loire engage l'OF CHENOT Frédéric à :

- évaluer les besoins de formation des entreprises à partir d'un cahier des charges validé par la Carsat Centre-Val de Loire,
- conseiller l'entreprise dans ses choix de formation,
- former les salariés dans le respect de la réglementation et notamment suivant les référentiels de la brochure INRS ED 6127 en vigueur et de la NF C18-510,
- rendre compte régulièrement de leur activité auprès de la Carsat Centre-Val de Loire,
- informer la Carsat Centre-Val de Loire de tous changements en lien avec les clauses de la convention régionale,
- accepter les audits administratifs et techniques menés par la Carsat Centre-Val de Loire.